

Europe

LA COURSE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES EST ENFIN LANCÉE

Théo Bourgoïn-Verdier

29/02/2024

La désignation de la tête de liste Renaissance complète la grille de départ des candidats aux élections européennes. Le parti et ses alliés partent ainsi avec un important retard sur le Rassemblement national dans une campagne dont les principaux thèmes sont déjà posés. Et ce, avec un risque de voir le prochain Parlement européen pencher à droite et à l'extrême droite, comme l'analyse Théo Verdier, co-directeur de l'Observatoire Europe de la Fondation.

Jordan Bardella **s'est dit enclin à refuser un éventuel débat avec Valérie Hayer**, la candidate désignée par Emmanuel Macron pour mener la liste Renaissance-MoDem-Horizons aux élections européennes. Le dirigeant du Rassemblement national (RN) souhaite s'opposer directement aux poids lourds de la majorité et du gouvernement. Sa réaction témoigne de la position de faiblesse dans laquelle le choix tardif d'un nom peu connu du public a placé le parti présidentiel, pour qui les questions européennes constituent pourtant habituellement une zone de confort politique.

Les trois questions des élections européennes

Il était donc temps de voir la campagne se lancer plus officiellement. Et ce, d'autant plus que les enjeux sont particulièrement élevés. L'actualité axe le débat des élections européennes sur trois thématiques centrales. La géopolitique s'impose au premier plan. Il s'agit de déterminer la capacité des Européens à soutenir l'Ukraine et à se défendre par eux-mêmes en cas de retrait américain si Donald Trump était élu aux États-Unis en novembre prochain.

Les questions climatiques suivent dans l'ordre des préoccupations, avec en sous-texte de la crise agricole la question de savoir si l'Union a les moyens de financer une transition juste socialement au rythme défini par le Pacte vert. Enfin, vient la politique migratoire, sur fond d'une poussée des thèses sécuritaires et d'extrême droite en Europe. Un contexte où **Marion Maréchal peut appeler** sans honte à s'inspirer de l'AfD allemande pour porter la « remigration » dans son programme.

Un flou européen sur une clarté française

Le retour depuis 2019 à une élection sur listes nationales et l'abandon du scrutin régionalisé a eu pour mérite de clarifier la compétition des élections européennes en France. La candidate macroniste mise à part, les têtes de liste sont connues des Français qui peuvent mettre des visages sur des clivages. Un bienfait dans le cadre d'une actualité européenne trop peu visible en France, puisque **seuls 3% des sujets de journaux d'information TV et radios** lui sont consacrés.

La lisibilité du scrutin français pâtit toutefois d'une situation politique confuse en Europe. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, est candidate à un second mandat au nom de sa famille politique, le Parti populaire européen (PPE). François-Xavier Bellamy, tête de liste des Républicains (membres du PPE), nie la soutenir. Il préfère la désigner comme la candidate du parti Renaissance. Les socialistes ont choisi pour tête de liste européenne l'actuel commissaire luxembourgeois, Nicolas Schmit, qui sort d'un mandat plein mais dont le poids politique en Europe est très restreint. Enfin, Renaissance ne devrait pas désigner de candidat officiel.

En ce sens, il est difficile pour les Français d'identifier qui pourrait être élu à la tête de l'exécutif européen pour la période 2024-2029 et au nom de quelles formations politiques. Si ce n'est pour envisager une reconduite tacite d'Ursula von der Leyen dans un mandat dont les priorités politiques dépendraient uniquement de la composition finale du Parlement européen. Si tel devait être le cas, rappelons que les projections actuelles laissent à penser qu'un groupe d'extrême droite sera très certainement la troisième force de l'hémicycle et que les contingents écologistes et centristes devraient se voir réduits à la portion congrue.